Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Hune (le Bas et le Haut-de-la-) - Tome II

Hune (le Bas et le Haut-de-la-), f., c^{ne} de *Bazougers,* à 4 kil. O. du bourg, sur la route de Parné. — *H. de Huna,* XI^{e} s. (Cart. de Saint-Vincent, ch. 450, 460). — *R. de la Hunne,* XIII^{e} s. (Cart. de la Couture, p. 222). — *Les Heunes,* vill. (Cassini). — *Les Hunes* (Ét.-M.). — Le Pelvan de la H. est le plus beau spécimen de ce genre de monument conservé dans la Mayenne. C'est un bloc siliceux, mesurant hors de terre près de 6 m. à coupe horizontale à peu près rectangulaire, présentant deux grandes faces de 2 m. 30 orientées S.-S.-O. et N.-N.-E., presque parallèlement au cours de l'Ouette qui coule à 400 m. ; et deux petites faces de 0. 90. La petite face E.-S.-E. est marquée de sillons transversaux irréguliers qui ont fait croire que le monument avait servi de polissoir avant d'être dressé. Des pièces de terre voisines se nomment, dit-on, champ de la petite et de la grande pierre, ce qui peut indiquer l'existence, à une époque ancienne, d'autres monuments voisins formant groupe. Toutefois les aveux du XV^{e} et XVI^{e} s. ne mentionnent que « la pièce de la Pierre ». Non seulement le chemin renais passe à la Hune, mais on cite au XVI^{e} s. le chemin de Laval au carrefour de la Hune et au chemin renais, celui de Bazougers à Parné, de Maisoncelles à Louvigné, qui s'y croisaient.

La Grande et la Petite H. formaient une terre seigneuriale (120 journaux de terres labourables et 30 hommées de prés, en 1660), relevant de Bazougers. Un aveu de 1550 énumère : « la court du lieu de la Hune, maison, manoir, courtil, vergiers, foussés, portail, chenaye ancienne devant et derrière ladite court ; … plusieurs faulx, meurgiers, mottes, plesses et garennes à connils anciennes et défensables (à la Grande-Hune), et certains terriers, faulx, meurgiers à connils (à la Petite-H.), droit de vairie et justice à sang,… moyenne et basse justice, droit de bailler et ajuster mesures à bled et à vin » en prenant le patron « au patron et essief » du châtelain de Bazougers.

Seigneurs : Hamon de la Hune, chevalier, témoin entre le prieur de Bazougers et Hamelin d'Anthenaise, puis lui-même, du consentement de Jaga, sa femme, bienfaiteur du prieuré au moment de partir pour la Terre-Sainte, 21 décembre 1096. — Robert de la Hune donne une rente de douze sols, six deniers au prieuré de la Ville-au-Moine pour l'adoption de Jean, son fils, à l'abbaye de la Couture, XIII^{e} s. — Raimond de la Hune est au nombre des protestataires contre Charles de Valois, 1301. — Le « feu sire de la Hune » est cité dans les comptes du receveur d'Anjou, Macé Darne, pour un legs à l'église de Bazouges, peut être faut-il lire Bazougers, 1367-1376. — Jeanne des Estoubles, « soy disant dame de la Hune », prend pour elle et ses familiers trois sauvegardes des Anglais, 1433, 1434. — Gilles de la Hune, mari de Catherine de Cervol, de la maison de Gastines, ratifie un legs de Jean des Arcis à l'église de Louvigné, 1443. — Jean de la Hune est aussi seigneur des Brosses-Marquier (Anjou), 1465. — Louis de la Hune, mari de Simonne de la Haie, accorde l'indemnité d'un legs à l'église de Bazougers, 1475, à condition qu'on lui présentera le jour de Noël, à son banc, un cierge de deux deniers et un denier « posé et mis en iceluy cierge », 1480. — Jean de la Hune, mari de Jeanne de Vauberger, témoin en cour du Plessis-Macé, 1497, vend la Hune, 1519, à Ambroise de Gravy, seigneur du Boisgamats, qui rend aveu en 1550. — Ambroise Le Cornu, acquéreur sur Arthus de Maillé, mari de Claude de Gravy, 1570. Le retrait lignager, demandé par Catherine du Bellay, femme de Charles de Beaumanoir, et par René de Charnières, fut opéré par René de la Roussardière, 1571, et la Hune resta unie depuis lors à Poligné.

Collect. personnelle. — Bib. de Laval, fds Couanier, note d'Eugène Boullier, 1835. — Ém. Moreau, *Carte*

préhist. de la M. — D. Œlhert, note mss. — Arch. nat., KK. 324. — G. Le Doyen, *Annales, et Chron.,* p. 248. — Tit. de Vaubernier. — Cab. L. Garnier.